

la part d'un esclave ont un mérite spécial. Un fils peut-il être le bienfaiteur de son père? Bonheur réciproque des pères et des enfants qui luttent entre eux de bienfaisance; et, dans ce combat, heureux les vainqueurs! heureux même les vaincus!

Livre IVe. La bienfaisance, et la gratitude qui en est le prix, sont à rechercher pour elles-mêmes. Munificence universelle des dieux; bienfaits divers et multipliés de la Providence. Nulle différence entre avoir obligation à Dieu, ou à la nature, parce que la nature ne peut pas plus exister sans Dieu que Dieu sans la nature. Il n'est aucune perte plus humiliante qu'un bienfait mal placé. Nul autre motif que l'honneur ne doit nous porter à la reconnaissance. Il n'est point de vice plus propre que l'ingratitude à dissoudre les liens de la société. Il faut faire du bien même aux ingrats, qui sont de deux espèces : les sots et les méchants.

Livre Ve. Il ne peut y avoir de honte à être vaincu en bienfaits. Exemples d'ingratitude envers la patrie : Coriolan, Catilina, Marius, Sylla, Pompée, César, Antoine; exemples de l'ingratitude de la patrie envers les citoyens : Camille, Scipion, Cicéron, Rutilius, Caton. Est-il permis de redemander ou de rappeler un bienfait?

Livre VIe. Le bienfaiteur ne peut pas plus détruire son bienfait que la nature anéantir ses œuvres. L'intention n'est pas moins essentielle pour constituer le bienfait que pour constituer la reconnaissance. On doit au médecin, à l'instituteur, quelque chose de plus que leur salaire. Rien ne ressemble plus aux ingrats que ceux qui souhaitent malheur à leurs amis, pour avoir occasion de leur témoigner leur reconnaissance.

Livre VIIe. Après avoir développé les maximes les plus essentielles, l'auteur traite des questions plutôt faites pour exercer agréablement l'esprit que pour lui donner une direction morale. On peut obliger le sage comme on peut obliger un ami, bien qu'entre amis tout soit commun. Celui qui a tout fait pour acquiescer un bienfait l'a réellement acquiescé. Il est deux espèces de bienfaits : le bienfait absolu, véritable, que le sage seul peut conférer; le bienfait commun, vulgaire : celui-là, on ne peut se dispenser de le rendre, même au méchant. En vous connaissant vous-même, vous supporterez plus facilement les ingrats. Il ne faut pas se lasser de faire le bien.

On peut reprocher à cet ouvrage le défaut d'ordre et de méthode; mais l'auteur y fait preuve d'une rare fécondité d'idées. Il nous montre que le nombre des ingrats dépend autant des défauts du bienfaiteur que des vices de l'obligé. D'Alembert ne se rappelait pas le livre de Sénèque quand il a dit : « On a beaucoup écrit, et avec raison, contre les ingrats; mais on a laissé les bienfaiteurs au repos : c'est un chapitre qui manque à l'histoire des tyrans. »

Bienfait anonyme (Lx), comédie en trois actes et en prose, de Pilhes, représentée à la Comédie-Française le 21 août 1784. « J'étais dans un cabinet littéraire, raconte l'auteur, je demandai les feuilles de Fréron : « On les tient, » me dit-on; j'attendis, et je lus des gazettes. Comme je jetais par intervalles mes regards sur la personne qui lisait ces feuilles, pour m'en saisir à mon tour, je vis qu'elle essayait ses yeux obscurcis par des larmes; je n'y fis d'abord que peu d'attention; le visage de ce lecteur était, d'ailleurs, calme et serein; une douce nuance de joie semblait même percer à travers ses traits. Occupé de ma lecture, je ne m'aperçus qu'après coup que les feuilles avaient passé dans d'autres mains. Je prévis alors le possesseur, et j'y veillai plus attentivement. Je fus surpris de voir que le nouveau lecteur avait les yeux humides, vers l'endroit du cahier où le lecteur précédent avait essuyé les siens. Cette singularité me fit juger que ce cahier contenait quelque anecdote intéressante : il me parvint; je le parcourus, et je me trouvais à mon tour également pénétré du trait de bienfaisance qu'on y rapportait. En achevant de lire la narration, je connus le bienfaiteur : au nom de Montesquieu, l'admiration accrût mon attendrissement. Je sors; je vais chercher un asile où je puisse jouir librement de mon émotion. Le sentiment dont j'étais agité me fit penser qu'un acte de vertu qui produisait d'aussi doux effets sur des lecteurs isolés pourrait, mis en action, agir vivement sur la foule des spectateurs; et, dès ce moment, je formai le dessein d'y travailler pour le théâtre... Le projet de mettre M. de Montesquieu sur la scène exigeait sans doute un talent plus exercé que le mien. Entraîné par la beauté de mon sujet, je voulus faire un essai de mes forces; mais j'écartai l'écriture célèbre, pour n'envisager que l'homme bienfaisant. Cette image, qui, sans effrayer le talent, encourageait la sensibilité, me fit braver les difficultés qui naissent de toutes parts dans les combinaisons du plan de mon ouvrage, ainsi que dans l'exécution. J'osai me priver même de bien des ressources de l'art, pour rester plus fidèle à mes vues. Je voulais rendre à mon héros un hommage vrai, qui pût être un jour accueilli de sa patrie; je ne devais point former un tableau d'imagination, mais un portrait. Je l'aurais sans doute rendu plus ressemblant si j'avais pu mettre M. de Montesquieu en opposition avec des personnages de son espèce ou de son rang; ils m'au-

raient fourni le moyen de le peindre par lui-même, en employant ses écrits; mais mon sujet ne le permettant pas, j'ai tâché de saisir quelques traits distinctifs ou l'œil du philosophe et celui du concitoyen puissent reconnaître mon modèle. »

Tout le monde connaît, car tout le monde a lu la *Morale en action*, cette histoire touchante dont l'auteur de *L'Esprit des lois* est le héros : Un inconnu, se promenant un jour sur le bassin du port de Marseille, remarque que son batelier n'était point né pour son état. Il l'interroge avec bonté; Robert (c'est le nom du batelier) lui répond qu'il s'est livré à ce rude métier dans le dessein d'amasser une somme suffisante pour racheter son père, qui a été pris par des pirates, et emmené en captivité. Touché de ce dévouement filial, l'inconnu lui remit quelques pièces d'or en quittant la barque. Quelque temps après, le père arrive au sein de sa famille; il soupçonne que la somme de 6,000 fr., prix de sa rançon, a été payée par son fils; mais par quels moyens se l'est-il procurée?... Cette idée l'inquiète et l'empêche de goûter tranquillement le bonheur d'être rendu aux siens. Mais un jour, le jeune Robert retrouve l'inconnu, se jette à ses pieds, les embrasse et le prie d'avouer le bienfait qui lui a rendu son père. L'inconnu s'attendrit, semble hésiter un instant, puis disparaît tout à coup dans la foule...

Quelques années après, on trouvait dans les papiers d'un banquier une lettre qui apprenait que les 6,000 fr. avaient été délivrés par les ordres de Montesquieu.

Dans la pièce, Pilhes changea le nom de Montesquieu en celui de Sintesquieu, et eut l'art d'ajouter à cette touchante anecdote une intrigue entre le jeune Robert et la belle Sophie, fille d'un ami de son père. Informés que M. de Secondat, fils du célèbre auteur de *L'Esprit des lois*, était à Paris, les comédiens lui envoyèrent une députation, pour le prier d'assister à la représentation de cette pièce, qui était destinée à consacrer un des beaux traits de la vie de son illustre père.

Le *Bienfait anonyme* obtint un succès réel, dû à l'habileté des situations et au mérite du style. Molé, Fleury, Saint-Fal, Vanhove et Mlle Contat remplissaient les principaux rôles. La deuxième représentation de cette pièce (retardée par indisposition) n'eut lieu que le 15 septembre 1784, en présence du baron de Secondat. « Cette pièce, dit le *Journal de Paris*, qui rapporte cette anecdote, fut jouée avec toute la chaleur que devait exciter la présence du fils de Montesquieu, digne, par ses vertus et son amour pour les sciences, de l'honneur d'avoir eu un tel père. » M. Pilhes, en auteur bien appris, dit qu'il serait difficile de voir un drame mieux représenté. « Mais ce qu'il y a surtout de remarquable, ajoute-t-il, c'est le parti que Mlle Contat a tiré du rôle de Sophie, qui paraissant peu susceptible d'effet, ne pouvait en produire que par la supériorité du jeu. Que de finesse et de grâce elle sait y répandre! Que d'applaudissements n'a-t-elle pas obtenus! Elle est si jolie sous le costume élégant et simple d'une Provençale! Je connaissais bien le prix de cette charmante actrice, lorsque, pour l'engager à prendre quelque intérêt à ce rôle, je lui adressai les vers suivants, qui ont au moins le mérite que M. de Voltaire attribua à l'*Almanach royal*, celui de dire une vérité. »

« A Mlle Contat, en lui envoyant le rôle de Sophie :

« Toi, dont le talent séducteur
Au public qu'il enchante est toujours sûr de plaire,
A mon humble Sophie accorde ta faveur.
Sans écart, timide, étrangère,
Elle craint ce public sévère;
De tes rares attraits embellis sa candeur;
Embellis ses amours; que ta bouche de rose
Prête son charme heureux à sa mauvaise prose.
Ce que tu dis est toujours bien :
Tu captives les yeux et tu flattes l'oreille;
Quand le cœur est ému, la critique sommeille,
Et l'auteur ne redoute rien. »

Pilhes dédia sa pièce à MM. les maires, lieutenants de maire et jurats de la ville de Bordeaux. On sait que Montesquieu était né au château de la Brède, près de cette ville.

Le *Bienfait anonyme* est resté longtemps au répertoire. A défaut d'intrigue et de gaieté, ce tableau anecdotique présente un fait qui émeut et charme à la fois tous les cœurs.

BIENFAITEUR, TRICE s. (bi-ain-fè-teur, tri-ce — rad. *bienfait*). Celui, celle qui a rendu quelque service, qui a fait du bien : *Soyez reconnaissant envers le BIENFAITEUR absent; en sa présence, vous y semblerez un peu obligé.* (Ménandre.) *Le vrai BIENFAITEUR cède à son penchant naturel, qui le porte à obliger.* (Duclos.) *Peut-être faudrait-il choisir encore avec plus de soin ses BIENFAITEURS que ses amis.* (Thomas.) *Souvent l'obligé oublie le bienfait, parce que le BIENFAITEUR s'en souvient.* (Malesherbes.) *Les nations ne doivent porter le deuil que de leurs BIENFAITEURS.* (Mirab.) *Un BIENFAITEUR délicat doit songer qu'il y a dans le bienfait une partie matérielle, dont il faut dérober l'idée à celui qui est l'objet de la bienfaisance.* (Chamfort.) *Le véritable BIENFAITEUR a toujours vis-à-vis de l'obligé le mérite de l'initiative.* (Bautain.) *Les grands BIENFAITEURS du genre humain ont été pauvres.* (L. Veuillot.) *Tous les hommes d'autrefois sont nos*

BIENFAITEURS plus ou moins anonymes. (Ed. About.)

Voilà le train du monde et de ses sectateurs : On s'y sert du bienfait contre les bienfaiteurs. LA FONTAINE.

Ces bienfaiteurs, que partout on renomme, Cherchent assez souvent, en obligeant quelqu'un, Moins à servir un galant homme Qu'à s'affranchir d'un importun. IMBERT.

— Par anal. Objet dont l'action ou l'influence est utile, salutaire : *Mais pour que le fleuve eût été vraiment un Adonis terrestre, il faudrait que ce fleuve apparût comme un BIENFAITEUR de la région qu'il arrose.* (V. Parisot.)

— Hist. ecclésiast. Nom par lequel on désigne ceux qui ont fondé ou doté une église, soit paroissiale, soit conventuelle : *Les BIENFAITEURS des églises jouissent, dans les églises de leur fondation, de plusieurs droits utiles et honorifiques.* (Encycl.)

— Adjectif. Qui dispense ou procure des bienfaits : *Il me semble voir dans Montesquieu un de ces dieux BIENFAITEURS de l'humanité, mais qui n'en partagent point la tendresse.* (Ste-Beuve.) *Lorsque les sites sont peu favorables à ces végétaux BIENFAITEURS, la nature attentive les remplace par un arbre ou tout autre végétal.* (A. Martin.)

Triste ami pour un roi qu'un sujet bienfaiteur ! C. DELAVIGNE.

Va, je ne blâme pas ce luxe bienfaiteur Et ce faste public qui produit la grandeur. J.-M. CHÉNIER.

— Hist. *Bienfaiteur du roi*, Titre que l'on accordait, en Perse, à ceux qui avaient rendu certains services au souverain : *Les BIENFAITEURS du roi étaient exempts d'impôts, et jouissaient encore d'autres prérogatives.* (Complém. de l'Acad.)

— Epithètes. Modeste, discret, caché, inconnu, anonyme, désintéressé, aimable, noble, généreux, magnanime, auguste, obstiné, opiniâtre, infatigable, magnifique, prodigue, intéressé, superbe, orgueilleux, perfide.

BIEN-FONDS s. m. Bien immobilier, en fonds de terre, en maisons, etc. : *Il devient rare de trouver une famille de campagne qui ne possède aucun BIEN-FONDS.* (Ch. Dupin.) *Mes héritiers seraient enchantés de me voir des BIENS-FONDS, des hypothèques.* (Balz.)

— Antonymes. Bien meuble, mobilier, capital.

BIENHEURER v. a. ou tr. (bi-è-neu-ré — de bien et heur). Autre. Rendre bienheureux.

BIENHEUREUSEMENT adv. (bi-è-neu-reu-ze-man). Néol. D'une manière bienheureuse, en bienheureux.

BIENHEUREUX, EUSE (bi-è-neu-reù, èu-ze — de bien et heureux). Très-heureux, extrêmement heureux : *BIENHEUREUX qui peut vivre en paix.* (Acad.) *BIENHEUREUX sont ceux qui pleurent!* (Evang.) *BIENHEUREUX ceux qui se confient en vous, Seigneur!* (Fléch.)

Pharnace, allez, soyez ce bienheureux époux. O bienheureux mille fois L'enfant que le Seigneur aime! RACINE.

Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume Peut sans peine en un mois enfanter un volume. BOILEAU.

« Qui se passe, qui a lieu dans une heureuse paix, dans un bonheur profond : *Une vie BIENHEUREUSE. Un état BIENHEUREUX. Une fin BIENHEUREUSE. Un BIENHEUREUX moment.*

Ce bienheureux moment n'est pas encore venu. CORNEILLE.

Quand Rome combattait Venise et les Lombards, Alors c'étaient des temps bienheureux pour les arts. A. DE MUSSET.

— Fam. Précieux, estimé, béni :

Et quelle affaire ne fait point Ce bienheureux métal, l'argent, maître du monde ? LA FONTAINE.

« En style religieux, Qui jouit, dans le ciel, de la félicité, de la béatitude éternelle : *La BIENHEUREUSE vierge Marie. Les BIENHEUREUX apôtres. Le séjour des âmes BIENHEUREUSES. Les BIENHEUREUX esprits s'aiment en Dieu, qui est le centre de leur union.* (Boss.)

On les eût pris pour ces enfants du ciel, pour ces esprits BIENHEUREUX, dont la nature est de s'aimer. (B. de St-P.) « Saint, béni, sacré : *De BIENHEUREUSES reliques. J'ai vu sa main défaillante chercher encore en tremblant de nouvelles forces, pour appliquer sur ses lèvres le BIENHEUREUX signe de notre rédemption.* (Boss.)

— Le séjour bienheureux, la vie, l'éternité bienheureuse, Le ciel, la béatitude éternelle :

Du séjour bienheureux de la divinité Je descends dans ce lieu par la grâce habité. RACINE.

« On dit aussi LE SÉJOUR DES BIENHEUREUX.

— Substantif. Saint, sainte, qui jouit dans le ciel de la gloire éternelle : *Les BIENHEUREUX, les BIENHEUREUSES. Les BIENHEUREUX ont la joie, sans aucune tristesse.* (Pasc.) *Pour les BIENHEUREUX qui jouissent de la vie éternelle, les vivants sont les morts.* (A. d'Houdetot.) *Si l'âme, dans une extase, avait entrevu la destinée des BIENHEUREUX, et qu'elle retombât l'instant d'après sur les peines de la vie, comment pourrait-elle exprimer ce qu'elle aurait senti?* (Mme de Staël.)

J'entends les bienheureux, dans leurs vêtements blancs, Chanter sur des luths d'or les divines louanges. A. BARBIER.

— Loc. fam. *Avoir l'air d'un bienheureux*, Avoir l'air vénérable, recueilli; et aussi avoir une figure joyeuse, épanouie. « *Se réjouir comme un bienheureux.* Se livrer à un divertissement avec la gaieté la plus entière, la plus franche.

— Lit. Saint personnage que l'Eglise, par l'acte solennel de la béatification, a placé au rang des saints, sans toutefois l'admettre aux honneurs du culte universel : *La plupart des papes aiment mieux faire des BIENHEUREUX que des heureux.* (Pasquin.) *Le martyrologe italien renferme des BIENHEUREUX dont nous n'avons pas la moindre idée en France.* (Alph. Karr.)

— Rem. On écrit bienheureux en un seul mot, quand il se dit de celui qui a la félicité, le bonheur : *L'écriture dit : BIENHEUREUX ceux qui sont persécutés pour la justice.* (Acad.)

O bienheureux mille fois L'enfant que le Seigneur aime! RACINE.

Mais on écrit bien heureux en deux mots quand il signifie qui a le bonheur de : *Je le trouve BIEN HEUREUX d'avoir évité ce danger.* (Acad.) *Je le trouve BIEN HEUREUX de vous avoir vus.* (Mme de Sév.)

— Antonymes. Damné, maudit.

— Allus. littér. *Bienheureux les pauvres d'esprit.* V. BEATI PAUPERES SPIRITU.

BIEN-INTENTIONNÉ, ÈE s. Celui, celle qui a de bonnes intentions : *L'aveuglement des BIEN-INTENTIONNÉS est suivi bientôt après de la pénétration de ceux qui mélangent la passion dans les intérêts publics.* (De Retz.)

BIEN-JOUER s. m. Néol. Coup d'adresse au jeu, et fig. Manière adroite d'agir, de se conduire : *Le hasard ne serait pas si constant en ma faveur, il faut qu'il y ait de ma part quelque BIEN-JOUER.* (V. Jacquemin.)

BIEN-JUGÉ s. m. Jurispr. Décision juridique, arrêt conforme à la loi et à la jurisprudence : *La cour d'appel reconnaît le BIEN-JUGÉ de la sentence portée en première instance.*

— Antonyme. Mal-jugé.

BIEN-MIS s. m. Pop. Homme bien vêtu, élégant, bourgeois, par opposition aux hommes du peuple : *Les injures s'adressaient à mon maître, reconnu pour un gant-jaune, un BIEN-MIS, pour parler le langage du lieu.* (E. Sue.)

BIEN-MOURIR s. m. Belle mort, mort qui convient à un chrétien. S'emploie dans cette expression : *Clercs réguliers, ministres des infirmes ou du BIEN-MOURIR.*

BIENNAL, ALE adj. (bi-ènn-nal, a-le — lat. biennalis, même sens; de bis, deux fois; annus, an). Qui dure deux ans : *Office BIENNAL. Pouvoir BIENNAL. Autorité, magistrature BIENNAL. Emplois BIENNAUX.*

— Qui se fait, qui s'exécute de deux ans en deux ans : *Assolément BIENNAL. Assoléments BIENNAUX. L'assolément BIENNAL est usité encore de nos jours dans une partie du Midi.* (Encycl.) *A côté des jachères BIENNALES ou triennales, dont l'étendue diminue progressivement sur presque toute la France, il existe d'autres jachères également périodiques ou semi-périodiques.* (Encycl.)

BIENNE, ou **BIEL** en allemand, ville de Suisse, dans le cant. et à 25 kilom. N.-O. de Berne, sur la rive septentrionale du lac de Bienné, au pied du Jura, ch.-l. du district bernois de même nom; 3,462 hab. Cette ville, entourée d'anciennes murailles flanquées de vieilles tours, possède quelques filatures de coton, des manufactures d'indiennes et des tanneries, mais ne renferme aucun monument remarquable. L'origine de Bienné est inconnue; à partir de 1169, les comtes de Neuchâtel, puis les évêques de Bâle, y exercèrent successivement les fonctions d'avoués de l'Empire; mais, en 1271, les habitants, las de la tyrannie des évêques, conclurent avec Berne une alliance déclarée perpétuelle en 1372. La Réforme, qu'elle embrassa en 1528, la détacha encore davantage de ses anciens seigneurs; elle se constitua même totalement en république et envoya des députés aux diètes fédérales. Prise par la France en 1797, elle resta jusqu'en 1815 ch.-l. de cant. du Haut-Rhin; à cette époque, elle fut incorporée au canton de Berne.

Le touriste ne s'arrête guère à Bienné que pour aller visiter l'île Saint-Pierre, célèbre par le séjour qu'y fit J.-J. Rousseau en 1765, après son départ forcé de Motiers-Travers. Il ne put rester longtemps dans cette nouvelle retraite, et, après deux mois, le gouvernement de Berne lui défendit d'y séjourner davantage. La chambre du philosophe s'y voit encore telle qu'elle était il y a un siècle, et elle est devenue un lieu de pèlerinage où se rendent ses partisans comme ses adversaires, pour déposer sur les murs des témoignages de leur admiration ou de leur haine. Ces voyageurs, qui ne sauraient visiter un endroit célèbre sans écrire leur nom sur le mur, ressemblent à ces mouches qui laissent partout des traces de leur passage. L'île Saint-Pierre a de beaux ombrages. Le lac de Bienné a une longueur de 14 kilom., sur 3 de largeur, et